

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	BLOC N°1: Organiser se	on intervention d'	application de peinture anticorrosion en toute sécurité
Préparation amont de l'intervention	Préparer l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus. Vérifier la conformité et la faisabilité technique de l'intervention par rapport aux consignes et en échangeant avec le client afin de garantir la réalisation des travaux dans les conditions attendues de sécurité, qualité et délai. Dialoguer avec le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés afin de garantir son déroulement dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité.	 Questionnaire illustré Livret de compétences Entretien avec le jury 	 Les objectifs et les conditions de réalisation de l'intervention sont analysés à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie. L'ensemble des moyens matériels à mobiliser sont identifiés à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie. Les moyens de balisage, de protection et de sécurisation à mobiliser sont identifiés. La logistique de l'intervention est planifiée pour garantir un démarrage à l'heure prévue. Le responsable hiérarchique est questionné sur les consignes en cas d'incompréhension. Le niveau de consommables suffisant est prévu pour l'intervention. Les accès à la zone de travail (échafaudage, PEMP, espace dégagé) sont analysés et leur compatibilité avec l'exécution des travaux est validée. La correspondance entre l'état de la surface et les documents d'intervention est vérifiée. Les éventuels éléments non conformes par rapport aux consignes orales ou écrites sont identifiés. L'accès aux utilités (eau, électricité) est identifié. La sécurisation des accès est vérifiée au regard des besoins pour l'intervention. En cas de non-conformité, le responsable hiérarchique est alerté dès que possible avec les moyens de communication disponibles. Le déroulement de l'intervention est expliqué clairement et avec courtoisie aux autres acteurs du chantier en précisant les contraintes et les besoins. L'écoute des contraintes et des besoins exprimés par les autres acteurs du chantier est rigoureuse. Le comportement et la présentation véhiculent une image professionnelle et adaptée à l'environnement. Les conditions d'utilisation et d'entretien des installations réalisées sont expliquées aux clients dans des termes compréhensibles.



Déploiement du matériel et sécurisation de l'intervention	Approvisionner la zone de travail avec les moyens de manutentions adaptés et en fonction des ressources disponibles sur le chantier, afin de pouvoir exécuter l'intervention	-	Les ressources disponibles sur le chantier pour la manutention sont identifiées et leurs possibilités d'utilisation sont validées. Le matériel est amené dans la zone d'intervention dans le respect des règles de sécurité collectives et individuelles. La coordination de l'approvisionnement est assurée notamment par la mise en place d'un dialogue avec les autres participants à l'intervention et les autres acteurs du chantier. En cas de problème rencontré (non-conformité par rapport aux consignes, situation dangereuse), le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.
	Evaluer les risques et sécuriser l'intervention en sélectionnant les Moyens de Protection Collective (MPC) et les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés afin de réduire tout risque d'accident.	-	Les protections collectives adaptées à l'intervention sont amenées sur chantier puis mises en place dans le respect des règles de sécurité de son intervention. L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail et notamment l'utilisation d'un harnais lors de l'installation des moyens de protection collective. Les points de vérification de la sécurité d'un point d'ancrage sont appliqués et le harnais est relié de manière appropriée à un point d'ancrage. L'équipement en EPI des autres participants à l'intervention (intérimaires, observateurs) est prévu et vérifié. Les sources d'information sur les outils et mesures de protection individuelle et collective sont utilisées (affichage en entreprise, OPP-BTP). Les moyens de protection notamment liés aux produits chimiques sont mis en œuvre.
Repli de l'intervention	Entretenir le matériel dans le respect des consignes d'utilisation et avec les moyens d'entretien adaptés afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa longévité.	- - -	Les procédures d'entretien courant des principales machines utilisées sont appliquées. Les signes d'usure ou de fragilité du matériel sont identifiés. Le matériel est stocké dans le respect des règles de sécurité et en conformité avec les fiches techniques de façon à garantir sa pérennité. Le remplacement des différents consommables est réalisé dès que nécessaire.
	Nettoyer la zone de travail en respectant les procédures environnementales d'évacuation des déchets afin d'éviter tout risque de pollution et laisser le chantier propre.	-	Les déchets sont évacués de la zone selon les règles environnementales et de tri. La zone d'intervention est nettoyée.



BLOC N°2 : Réaliser son intervention d'application de peinture anticorrosion dans les règles de l'art				
Préparation de l'intervention	Réaliser les travaux de préparation en suivant toutes les étapes et en utilisant les techniques appropriées afin d'obtenir une bonne tenue des produits appliqués. Préparer les produits en respectant les fiches de données de sécurité (dosage des composants, appréciation des quantités, malaxage, ordre de mélange et utilisation du malaxeur) afin d'obtenir la texture attendue par rapport à la surface à traiter.	 Questionnaire illustré Livret de compétences Entretien avec le jury 	 Les travaux préparatoires demandés ou nécessaires sont identifiés à partir des documents d'intervention et de l'environnement. Les différents travaux préparatoires (masquage, dégraissage, piquage, brossage, grattage et ponçage, décapage, sablage et dépoussiérage) sont réalisés dans l'ordre requis et dans les règles de l'art. Les matériaux nécessaires à la réalisation des travaux préparatoires sont recensés. Les équipements utilisés pour chaque opération sont adéquats. En cas d'écart constaté en matière d'équipements ou produits, l'information est transmise auprès du responsable hiérarchique. Les normes et la réglementation en vigueur sont respectées. Les demandes quant à la nature des produits appliqués sont analysées à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie. Les composants et le diluant sont dosés selon les fiches de données. Les étiquetages des bidons sont respectés (CMR, Environnement). L'utilisation du malaxeur et la procédure et l'ordre de mélange des produits sont maîtrisés. Les temps de murissement et les durées de vie en pot sont respectés. 	
	Régler l'équipement d'application choisi en prenant en compte les recommandations du fournisseur et la géométrie de la surface afin de pouvoir appliquer le plus uniformément possible la peinture sur la surface.		 Le moyen d'application choisi correspond à la nature de la surface à traiter et des produits à appliquer. Dans le cas d'une application au pistolet, l'équipement est réglé en fonction des produits et de la géométrie de la surface à traiter. 	



Réalisation de l'intervention	Appliquer les produits sur la surface dans le respect des règles de l'art afin d'assurer que la surface soit traitée de manière adéquate avec les épaisseurs demandées.	 Une information claire sur le déroulement de l'intervention est faite aux différents intervenants. La coordination de l'intervention est assurée notamment par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention. Les modes de communication adaptés sont utilisés pendant l'intervention. Les règles de sécurité sont scrupuleusement observées à chaque étape de l'application. L'application est réalisée dans les règles de l'art et adaptée à la nature de la surface. L'application est réalisée dans le temps imparti. Les différents procédés d'application de revêtements spéciaux et le procédé de métallisation sont maîtrisés théoriquement par le candidat. En cas de problème rencontré, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.
	Remplir avec précision les documents d'intervention (bon de prestation ou rapport d'exécution, feuille d'heures) afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie.	 Des informations claires sur les travaux réalisés sont transmises au responsable. Le bon de prestation est systématiquement et entièrement rempli de manière précise et comporte systématiquement la signature du client. La feuille d'heures est remplie avec précision et transmise à la date demandée. En cas de problème rencontré (non-conformité par rapport aux consignes, situation dangereuse), le responsable est alerté dès que possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition. Chaque problème éventuel est décrit avec méthode et de façon explicite pour être compris par son responsable (ex. : la situation de non-conformité est décrite par rapport aux consignes) et est tracé par écrit dans les documents d'intervention.